

Au premier jour du choix du site pour les souscripteurs 2001-2002

Le site internet de l'AADL saturé

● Abdelmadjid Tebboune : «Le versement de la 2^e tranche après le choix des sites»

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3661 - Dimanche 6 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Ils ont été charriés
par Oued Soummam à Béjaïa

Des milliers
de poissons
morts rejetés par la mer

Page 24

Nouvelles initiatives et plusieurs activités prévues

La rentrée politique s'annonce riche

Page 3

Terre promise

Par Mohamed Habili

Si les pays européens ne sont pas sur la même position concernant l'afflux de réfugiés de ces derniers moments, dont on peut raisonnablement penser qu'il est en relation davantage avec la fin de la belle saison qu'avec la dégradation de la situation en Syrie, ou ailleurs, c'est pour une raison dont ils ont convenu de ne rien dire alors même qu'elle est parfaitement connue de tous. C'est elle qui explique pourquoi des pays comme la Hongrie, et quelques autres de la partie orientale du continent, sont partisans d'une politique de fermeture et de refoulement, alors même que ce ne sont pas chez eux que les arrivants ont l'intention de s'installer, et pourquoi d'autres en revanche, comme l'Allemagne, sont disposés à les accueillir à bras ouverts. Cette raison passée d'un commun accord sous silence s'appelle la démographie. L'Europe d'une façon générale a une population vieillissante, seulement tous les pays européens ne sont pas à cet égard logés à la même enseigne. Il en est qui voient leur population décroître continûment, sans rien pouvoir faire pour renverser une tendance qui si elle devait se poursuivre se traduirait par leur affaiblissement au double plan économique et politique, et à terme par leur disparition. C'est particulièrement le cas de l'Allemagne, la première puissance économique du continent, mais également celle dont le déclin démographique est le plus marqué. **Suite en page 3**

Les recommandations de la conférence nationale non encore approuvées

Une rentrée scolaire sous le signe des reports

● 400 000 enseignants pour 8 millions d'élèves



Ph. > E. Soraya/J. A.



Alors que des millions d'élèves, tous paliers confondus, rejoignent leurs classes aujourd'hui, les recommandations de la Conférence nationale sur l'évaluation de la réforme du système éducatif formulées au mois de juillet dernier, devront attendre l'aval du gouvernement. La conférence, comme la réforme, est semblable à une montagne qui accouche d'une souris. **Lire page 2**

Un choix difficile pour les mamans actives

Des garderies de plus en plus chères

Page 3

Semaine culturelle de la Tunisie à Constantine

Chahrazed Helal enchante le public

Page 13

Les recommandations de la conférence nationale non encore approuvées

Une rentrée scolaire sous le signe des reports

■ Alors que des millions d'élèves, tous paliers confondus, rejoignent leurs classes aujourd'hui, les recommandations de la Conférence nationale sur l'évaluation de la réforme du système éducatif formulées au mois de juillet dernier devront attendre l'aval du gouvernement. La conférence, comme la réforme, est semblable à une montagne qui accouche d'une souris.

Par Yasmine Ayadi

Pour beaucoup de parents accompagnant leurs enfants aujourd'hui à l'école, à l'occa-

**Rentrée universitaire
Près
de 1,5 million
d'étudiants
rejoignent
les amphes**

PRÈS d'un million cinq cent mille étudiants rejoindront aujourd'hui les établissements de l'enseignement supérieur à travers le territoire national, à l'occasion de la rentrée universitaire 2015-2016, soit une hausse de 200 000 par rapport à l'année précédente. Une population estudiantine répartie à travers 49 universités dont celles de la formation continue, 10 centres universitaires, 20 écoles nationales supérieures et 7 écoles normales supérieures, soit 98 établissements répartis à travers l'ensemble des wilayas du pays. Ce réseau sera renforcé cette année grâce à la réception de plus de 75 000 nouvelles places pédagogiques. La nouvelle rentrée universitaire enregistrera notamment la réception de 50 000 nouveaux lits, ce qui portera la capacité globale à près de 680 000 lits répartis à travers 394 résidences universitaires. En outre, 4 600 nouveaux enseignants universitaires seront recrutés pour la nouvelle année et viendront, ainsi, renforcer l'encadrement pédagogique qui totalise actuellement 52 500 enseignants universitaires, dont près de 5 500 professeurs et plus de 11 500 maîtres de conférence. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait insisté lors du Conseil des ministres, tenu en mai dernier, sur la nécessité pour le gouvernement d'accompagner la densification du réseau universitaire par la disponibilité d'un encadrement pédagogique du niveau requis partout à travers le territoire national. Au titre de l'exercice 2015, 17 000 postes budgétaires ont été consacrés pour l'encadrement administratif et technique, avait affirmé fin juillet le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. **L.M.**

sion de la rentrée scolaire, l'événement est un moment de bonheur de par sa symbolique quant à la préparation de l'avenir de leur progéniture. Cet enthousiasme pavlovien est toutefois affecté par le brouillard d'un système incertain qui a fait de l'école un lieu sinistré. Si pour beaucoup l'ère des réformes est résolue, pour les responsables de l'Education nationale il n'est jamais trop tard pour mieux faire. Pendant que les élèves, leurs parents, les enseignants et tout le pays attend un enseignement, les architectes de la réforme, eux, prennent leur temps pour finir le tableau qu'ils entendent faire du système éducatif. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui ont exprimé leur soutien à la ministre de l'Education au nom de la défense de l'enseignement de l'arabe dialectal, devraient savoir maintenant qu'elle n'a pas toutes les prérogatives d'opérer un changement suivant les recommandations issues de la conférence nationale sans l'aval du gouvernement. Ainsi, non seulement beaucoup de questions ont été noyées par le bruit du débat sur l'enseignement de la derja mais aussi la recommandation qui donnait l'impression d'avoir l'unanimité concernant les modalités de l'examen du Bac devrait elle aussi attendre l'aval du gouvernement. A vrai dire, aucune recommandation n'a été déclarée comme approuvée officiellement, ce qui laisse croire que tout continuera comme avant alors que les syndicats comme les enseignants attendaient beaucoup de cette rencontre. Dans



Phy/Le Jour

une déclaration faite avant-hier, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a fait savoir qu'aucun changement ne sera opéré dans le système du baccalauréat sans l'aval du gouvernement. «La proposition soumise par les experts à l'occasion de la tenue de la Conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'École, concernant l'examen du baccalauréat, requiert l'aval du gouvernement car s'inscrivant dans le cadre du système national des examens», a-t-elle affirmé. Plus explicite, la ministre a indiqué que son département s'attaitait à réunir les propositions issues de cette conférence en vue de les soumettre au gouver-

nement avant la fin septembre. Les participants à la conférence avaient préconisé une réduction du volume horaire des épreuves du baccalauréat et l'organisation de deux sessions du Bac, la première devant sanctionner la 2^e année secondaire et la seconde au terme de la troisième année secondaire. Il s'agit là d'une seule recommandation qui sera soumise au gouvernement et l'on se demande quel sera le sort des autres propositions et quels sont les délais pour être soumises au gouvernement, d'autant que plusieurs problématiques urgentes comme le cas de la surcharge des programmes et des classes, qui affecte la qualité de l'ensei-

gnement. Autre fait qui témoigne du retard et de la lenteur du département de Benghebrat, c'est celui de la Commission d'experts pour une dernière lecture de la nouvelle version des manuels scolaires avant leur édition. Alors que nous sommes en pleine rentrée, la ministre a annoncé l'installation d'une commission chargée de la relecture de la nouvelle version des manuels scolaires, toutes matières confondues, et la correction d'éventuelles erreurs avant l'édition. Ce n'est pas trop tôt en tout cas, surtout que les élèves en auront besoin dès la semaine prochaine... A vos cartables même sans manuels !

Y.A.

La rentrée scolaire par les chiffres

400 000 enseignants pour 8 millions d'élèves

Plus de 400 000 enseignants dont 19 000 ayant réussi au dernier concours de recrutement, encadreront les 8 112 475 élèves qui vont rejoindre aujourd'hui les différents établissements scolaires : primaire, moyen et secondaire, à travers le territoire national. Le directeur de l'enseignement primaire et moyen, Fatih Mourad Mohamed a indiqué que 183 821 enseignants encadreront le cycle primaire et 138 154 le cycle moyen au titre de l'année scolaire 2015-2016. Parmi ces enseignants, 19 262 ont réussi au dernier concours de recrutement organisé par le ministère de l'Education nationale. Ces enseignants vont encadrer 8 112 475 élèves qui rejoindront les bancs de l'école : 4 109 964 élèves dans le cycle primaire, 2 666 227 dans le cycle moyen et 1 336 884 dans le cycle secondaire, encadrés par plus de 400 000 enseignants. Pour la présente année scolaire, le nombre de structures dispo-

nibles s'élève à 25 946 établissements dont 18 350 écoles primaires, 5 346 CEM et 2 250 lycées. En effet, le directeur de la formation au ministère de l'Education nationale, Hassen Lebsri a indiqué que «plus de 19 000 enseignants ont été recrutés à la faveur du dernier concours organisé à cet effet par le ministère et ont suivi des stages en juillet dernier en prévision de la prochaine rentrée scolaire». Selon le même responsable, cette formation a porté notamment sur les principes élémentaires de la profession d'enseignant dont les références juridiques de la réforme du système éducatif, la loi d'orientation du secteur 2008 et la gestion des cours au sein de la classe. Ces enseignants ont bénéficié également d'une formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication outre le domaine législatif lié aux droits et devoirs des enseignants. Les ensei-

gnants poursuivront leur formation durant l'année scolaire en cours, les samedis et les mardis, outre les journées pédagogiques consacrées à chaque matière et des cycles de formation durant les vacances d'hiver et de printemps. Selon le même responsable, la durée de cette formation est de 190 heures réparties sur 7 semaines. Elle est couronnée par un examen de titularisation supervisé par l'inspecteur ayant accompagné les enseignants tout au long de leur formation. A une question sur les 10 000 enseignants du primaire et du moyen ayant occupé des postes appelés à disparaître, M. Lebsri a indiqué que «ces enseignants ont suivi une formation qui leur a valu une promotion en vertu de l'instruction interministérielle du 6 juillet 2014 et de l'instruction du 29 septembre 2014 complétant cette dernière». Le ministère offre aux enseignants qui n'ont pas encore suivi de formation l'oppo-

rtunité de la faire cette année, a-t-il ajouté précisant que l'objectif principal consistait en le relèvement du rendement de l'élève. Les diplômés des Ecoles normales supérieures pourront, quant à eux, bénéficier parallèlement à l'exercice de leur fonction d'une formation «supervisée par un inspecteur, et ce, en vue de pallier les lacunes enregistrées», a fait savoir M. Lebsri qui rappelle la programmation en septembre et octobre de plusieurs colloques nationaux au profit des inspecteurs du primaire, du moyen et du secondaire outre la formation destinée aux responsables des établissements éducatifs. Par ailleurs, l'intervenant a fait savoir que plus de 7 000 postes occupés auparavant par les directeurs et inspecteurs promus en juillet, seraient pourvus par des enseignants suppléants inscrits sur la liste d'attente au niveau de 50 directions de l'Education.

Thininene Khouchi

Nouvelles initiatives et plusieurs activités prévues

La rentrée politique s'annonce riche

■ La rentrée politique s'annonce déjà riche dans un contexte de crise économique. Si au niveau du Parlement, les deux chambres doivent attendre le feu vert de l'Exécutif pour entamer les travaux avec les textes de loi qui sont déjà en lice, les partis annoncent déjà d'intenses activités et les initiatives politiques se multiplient en l'absence de consensus sur un projet ou un autre.



Par Nacera Chennafi

Du côté de l'opposition, la Coordination pour les libertés et la transition démocratique annonce déjà des rencontres, des meetings et des sorties sur le terrain durant le mois en cours. Cette coordination qui connaît quelques remous avec le conflit existant entre le parti de Abdallah Djballah et celui de Abderezak Makri, le MSP, ne partage pas la vision et la politique annoncée par le gouvernement pour faire face au choc provoqué par la chute des prix du pétrole. Cette Coordination défend toujours son appel d'aller à des présidentielles et autres élections anticipées, alors que le Président Bouteflika avait affirmé dans son message écrit adressé à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet dernier, qu'il va continuer son mandat jusqu'à la fin tout en reconnaissant ses problèmes de santé. Il est à noter qu'au niveau de cette Coordination et l'instance de suivi de l'opposition, il y a des contradictions, car le Mouvement de la société pour la



paix avait tout fait boussuler après sa rencontre avec Ahmed Ouyahia en sa qualité de directeur de cabinet de la Présidence. Depuis, le courant ne passe plus avec le parti de Djballah en particulier. Pour sa part, ce dernier essaye toujours de constituer un nouveau pôle des islamistes et prend cette initiative comme priorité dans ses futures activités même si celle-ci n'a pas eu l'appui des islamistes. Du côté des partis du pouvoir, trois initiatives sont annoncées mais restent toujours au stade d'annonce alors que la question de la révision constitutionnelle reste toujours entourée de suspense. Après son plébiscite à la tête du Rassemblement national démocratique, le 10 juin dernier, Ahmed Ouyahia a annoncé la constitution d'un pôle de soutien au président Bouteflika.

L'homme a ensuite critiqué la politique du gouvernement et appelé à dire la vérité aux Algériens concernant la crise économique avant d'afficher son soutien à Sellal après le dernier Conseil des ministres tenu le 22 juillet dernier. Pour ses activités organiques au sein du RND, il est



attendu qu'Ouyahia reprenne ses réunions hebdomadaires du bureau national en plus de quelques rencontres régionales dans le cadre de la réorganisation du parti. D'autre part, une réunion est attendue avec la direction du FLN pour discuter de l'initiative portant constitution d'un pôle de soutien au président Bouteflika. Dans une conférence de presse tenue le samedi 13 juin, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a jugé la proposition d'Ahmed Ouyahia de «prématurée». Amar Saadani a annoncé la constitution d'un «front national» de soutien au Président Bouteflika, qui serait constitué de l'ensemble des partis et associations ayant soutenu le Président. Durant toute la période d'été, le Sg du FLN Amar Saadani était absent. L'homme doit convoquer une réunion du comité central issu du dixième congrès qui sera précédée de la désignation des membres du bureau politique. Saadani présentera aux membres du comité central son initiative portant constitution d'un «front national» de soutien au Président Bouteflika, qui serait constitué de



P.H/D. R.

l'ensemble des partis et associations. Cette réunion prévue initialement pour le 18 septembre risque d'être reportée pour le mois d'octobre prochain. Pour sa part, le parti de Amar Ghoul lance sa propre initiative politique après avoir soutenu celle d'Ouyahia. Lors d'une rencontre avec la presse précédant la réunion du bureau politique de Taj, Amar Ghoul a expliqué que l'initiative de son parti porte sur «un rassemblement des forces vives de la nation», pour en faire «un rempart», afin de «reléver les défis» qui «s'imposent au pays». Ghoul dit que ce regroupement est «ouvert» à tous à l'exception de ceux qui remettent en cause les institutions. «Cette initiative ne vise pas à brouiller la scène politique», a-t-il précisé. Au Front des forces socialistes, c'est le rejet total de toutes ses initiatives et le maintien de sa proposition portant «reconstruction du consensus national». Enfin, la révision constitutionnelle risque encore d'être retardée car la conjoncture actuelle impose de s'occuper plus de la gestion des effets de la crise économique et la sécurisation des frontières. N. C.

Un choix difficile pour les mamans actives

Des garderies de plus en plus chères

Entre les crèches privées et l'absence d'alternatives, les parents travailleurs sont confrontés au choix à devoir faire. Des mères actives de plus en plus investies dans la vie professionnelle, entre leur travail et la garde des enfants, le choix semble être difficile et s'accroît davantage avec la flambée des prix. En cette période, les crèches sont prises d'assaut par les parents travailleurs. Un rush qui vient durant la période de la rentrée sociale, et le retour des parents à leurs postes inoccupés durant les congés. Les garderies, à l'heure actuelle, constituent la solution à cette catégorie des travailleurs, mais la question se pose plutôt sur le prix à payer, ce dernier semble ne pas être accessible à toutes les mères.

À chaque rentrée sociale, un des premiers soucis des parents travailleurs, c'est de trouver une

adresse d'une maternelle convenable. Avec les nombreuses annonces publicitaires, les parents affluent en masse vers ces garderies dans l'espoir de trouver la quiétude souhaitée loin de leurs enfants. Une tranquillité d'esprit qui n'est pas à la portée de tous, en sachant que les prix battent des records. Avec une rentrée sociale, pour cette année, trop coûteuse, entre mois de ramadhan, fête de l'Aïd, et vacances... les prix des crèches mettent de l'huile sur le feu. Les crèches, en ces temps, poussent comme des champignons, dans un terrain fertile pour une activité commerciale devant une femme de plus en plus active dans la société. Des mères de plus en plus investies dans leur travail, face à un coût de la vie qui s'envole. Trouver l'endroit rêvé pour déposer son enfant n'est pas une visite de loisir mais un parcours

de combattant, en particulier avec des éducatrices, dans certains cas, incompétentes. Une flambée des prix épuisante pour les parents. De 5 000 à 12 000 dinars et le prix risque d'augmenter. Chose que certains parents assument difficilement. «Je ne peux pas faire autrement, il m'est impossible de placer mes enfants chez mes parents chaque jour, je ne veux pas devenir un fardeau pour eux», nous a confié Karima rencontrée à la porte d'une garderie située à Chéraga. «Cette situation nous déprime, avec deux enfants dans la garderie, chacun me coûte 12 000 dinars, certes une prise en charge complète, mais à deux ça me revient à 24 000 dinars, c'est trop cher», a-t-elle rajouté. Impossible pour une grande partie des parents. On recourt vite à la nounou pour remplacer les garderies. Une voisine ou une nais-

sance pour prendre en charge les enfants durant l'absence des parents. Ici, le tarif est moins gonflé que dans les maternelles. Une alternative que de nombreuses mères saluent, d'autres choisissent plutôt de déposer leurs enfants dans la maison des grands-parents. Alors que concernant la prise en charge, elle est déplorée dans certains établissements. Ici, les enfants se transforment en une marchandise, car tous les moyens sont bons pour justifier le gain facile. Le contrôle absent et la confiance aveugle de certains parents, laissent ces propriétaires de garderies continuer sur la même voie malhonnête, avec un esprit commercial. Aussi, un des plus grands problèmes est celui de la surcharge des crèches, une vérité que nous a confirmée une ancienne éducatrice.

Mohamed Makhout

LA QUESTION DU JOUR

Terre promise

Suite de la page une

La crise syrienne est d'une certaine façon une aubaine pour elle, en ce sens qu'elle met des pans entiers de la population syrienne en quête de pays de refuge, et dont elle n'aurait qu'à attirer vers elle une partie. C'est précisément ce qu'on lui voit faire en temps réel. On ne peut que se féliciter de ce qu'un pays soucieux d'enrayer son déclin dans tous les sens de ce vocable ouvre ses portes à des gens qui se trouvent eux-mêmes à la recherche d'un pays d'accueil. On peut toutefois regretter que l'Allemagne ne reçoive que ceux d'entre eux qui ont survécu aux dangers certains du voyage. Elle est pour eux la terre promise qu'ils doivent mériter en passant par de multiples épreuves, en mettant leur vie en péril. Tous n'y arriveront pas. Ainsi en est-il du petit garçon syrien appréhété de pied en cap pour une longue traversée et néanmoins refoulé par les flots sur la côte turque, dont l'image poignante a fait le tour du monde. Pour lui le voyage a été coupé net entre la Turquie et la Grèce. Il ne deviendra pas allemand, alors même qu'il y a mis le prix. On peut déplorer qu'un pays ayant un besoin vital d'immigration s'approche de cette façon. N'aurait-il pas mieux valu qu'il envoie des fonctionnaires dans les camps de réfugiés syriens recrutés de nouveaux citoyens allemands ? Ça paraît tellement plus simple, et surtout tellement moins dangereux pour les déplacés. Mais il y a un problème, et il est de taille. Il aurait fallu pour cela que l'Allemagne déclare tout net son besoin d'un apport de population, ce qui revient à lancer elle-même ce que tous les pays riches craignent par-dessus tout : l'appel d'air susceptible de mettre sur pied, à travers le monde et vers l'Allemagne, des masses entières de migrants. Elle serait bientôt submergée. Or son but consiste à faire venir juste ce qu'il faut de sang neuf pour enrayer le déclin démographique, juste de quoi remettre en marche la fabrique de petits Allemands, non à faire disparaître sa population sous le nombre des arrivants. De là sa promptitude à se saisir des foules syriennes en désérence pour combler dans une certaine proportion son déficit en matière humaine sans avoir pour cela à se déclarer terre d'émigration.

M. H.

Au premier jour du choix du site pour les souscripteurs 2001-2002

Le site internet de l'AADL saturé

■ Comme il fallait s'y attendre, le site web de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) était saturé hier, suite à une véritable ruée des souscripteurs au logement type location-vente 2001-2002 pour choisir le site de leur futur logement.

Par Lousia Ait Ramdane

Le site web de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) était ouvert à partir d'hier, pour permettre aux bénéficiaires de ce programme de choisir le site de leur logement avant le versement de la seconde tranche. Et, sans grande surprise, les citoyens ont trouvé une grande peine pour y accéder. Le nombre important d'Algériens qui voulaient choisir le site a causé la saturation du site de l'AADL, <http://inscription.aadl.dz>, ce qui a engendré plusieurs blocages et lenteurs. Dès les premières heures, les cybercafés de la capitale ont accueilli les longues files de candidats pour choisir le site de leur futur logement. Ainsi, dès son ouverture le site a rencontré des problèmes techniques, ce qui a rendu son accès difficile. Il faut passer toute la journée à réessayer, selon les dires des souscripteurs. Même constat chez certains postulants qui disposent de connexion Internet au niveau de leurs foyers. «Le problème ne concerne pas le débit ou la qualité de connexion d'une manière globale, il s'agit de la grande pression que subit le site mis en place par l'AADL», indique le gérant d'un cybercafé. La même difficulté a été rencontrée par plusieurs autres candidats qui ont choisi la page officielle de l'AADL sur les réseaux sociaux tels que Facebook. Site lent ou inaccessible, échec dans la réception des informations, sont autant de problèmes rencontrés par les bénéficiaires de l'AADL. Les bénéficiaires se hâtent pour choisir le site qui les arrange le plus. «Il n'est pas question d'attendre longtemps sinon je n'aurai pas la chance de choisir le site qui me convient», déclare un bénéficiaire de cette formule de location-



PHOTO: R.

vente. Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les choix seront pris en

considération. Pour rappel, cette opération se déroulera jusqu'à la fin octobre, délai à partir duquel

commencera la seconde étape où chaque souscripteur sera invité à payer la seconde

tranche, a fait savoir le ministre. Le ministre de l'Habitat a assuré que le déroulement de cette étape ne sera pas facile car le site web de l'AADL sera pris d'assaut par les milliers de demandeurs de logement. Cependant, il a garanti que son département a mobilisé tous les moyens technologiques et matériels nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'opération et qu'après le versement de la seconde tranche, chaque souscripteur bénéficiera du document final d'octroi de son logement. «L'agence prendra attache, par voie postale, avec les milliers de souscripteurs pour leur envoyer des convocations afin de procéder au versement de la seconde tranche», a-t-il ajouté.

L. A. R.

Abdelmadjid Tebboune :

«Le versement de la 2^e tranche après le choix des sites»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le versement de la deuxième tranche pour les souscripteurs au programme de location-vente de logements 2001-2002 interviendra dès la fin de l'étape du choix des sites qui a commencé ce samedi. Le versement de la 2^e tranche de la valeur des logements dans le cadre du programme location-vente 2001-2002 interviendra avec la remise des préaffectations aux bénéficiaires, a indiqué le ministre dans un entretien à l'APS, précisant que «le choix des sites est plus important que le versement de la 2^e tranche». «Certains présumement, pour n'avoir pas encore eu à verser la 2^e tranche du coût global du logement, qu'ils ne sont pas inscrits officiellement, c'est faux», a insisté le ministre, expliquant que «dès l'acceptation du dossier, le postulant est



PHOTO: SORAYAH A.

porté sur la liste officielle des bénéficiaires sauf s'il est établi qu'il possède un logement». M. Tebboune a ajouté que l'étape actuelle permettra à chaque postulant de choisir le site du logement (immeuble, étage, quartier), précisant qu'un numéro de série est attribué à chaque dos-

sier. «S'il s'avère que le postulant possède un logement ou un lot de terrain, ou qu'il a bénéficié d'une aide de l'Etat pour la construction ou l'acquisition d'une habitation, il sera poursuivi en justice pour fausse déclaration et se verra infliger une amende pécuniaire», a encore martelé

le ministre. Il a fait savoir que les promoteurs ayant bénéficié des mesures de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) seront associés à la gestion et maintenance des installations liées aux habitations AADL. L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé mardi que les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002 pouvaient choisir le site de leurs logements à partir de samedi à travers le site web de l'agence. Ces mêmes souscripteurs, appelés également à renseigner le formulaire affiché sur le site, seront invités sur rendez-vous affichés sur le même site web, à se présenter au niveau des agences de wilaya et au siège de la direction générale pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger afin de retirer l'ordre de versement de la deuxième tranche de 5%.

R. N.

APW de Béjaïa

Convocation d'une session extraordinaire pour débloquer la situation

Après un blocage qui a duré plus de huit mois, le président de l'APW de Béjaïa, Mohamed Bettache, a convoqué une nouvelle session extraordinaire pour mercredi prochain. Il s'agit de tenter de débloquer une nouvelle fois la situation, par le remaniement de l'exécutif et les commissions permanentes, comme exigé par la nouvelle majorité composée de 24 élus issus du FLN, RCD et FSLD (ces derniers ayant rallié le Front de l'avenir de Abdelaziz Bélaïd).

Le président de l'APW a lancé, hier, un appel aux élus afin d'«élever le niveau et avoir le sens de la responsabilité afin de débloquer la situation de l'APW». Mohamed Bettache exhorte les élus à être «positifs dans leurs approches» car, estime-t-il, «huit mois de blocage est important dans la vie d'une Assemblée». Contacté par nos soins, il dira : «Vous savez que la dernière session s'était achevée en queue de poisson et aucun

accord n'a été trouvé à ce jour, donc rien n'est réglé». Pour lui, «l'APW vit de faux problèmes et des problèmes d'individus». Et d'ajouter : «Pour ma part, je peux faire des concessions dans le cadre de la loi mais je compte exercer aussi mon droit de choisir les élus avec qui je vais travailler et je ne bougerai pas sur ce principe», assène-t-il. Il poursuit : «Le contact est rompu avec certains élus à cause des écarts de langage qu'ils ont à mon encontre, donc je ne peux pas travailler avec eux».

Et d'affirmer : «J'ai entamé des consultations avec des élus à qui j'ai demandé de travailler avec moi, mais ces derniers doivent être adoubés par leurs formations politiques ou bien celles-ci doivent me proposer des élus pour pouvoir avancer lors de la prochaine session». «Je respecte tout un chacun, mais les choses doivent rester dans le cadre de la loi donc du code de la wilaya et celui-ci est clair»,

souligne-t-il. Au sujet du groupe FFS, le P/APW estime qu'«il est de son droit de demander une vice-présidence car c'est le groupe le plus important même s'il a perdu la confiance de quelques élus». Enfin, nous avons appris hier que l'opposition qui dispose d'une majorité d'élus après le ralliement de certains issus de l'ancienne majorité, compte proposer une nouvelle fois trois vices-présidence à travers les trois élus, en l'occurrence, M^{me} Rosa Ouberzou (transfuge du FFS qui a rejoint le Front de l'avenir de Abdelaziz Bélaïd récemment), Saâdi Djeroud élu issu du FLN et Mouloud Debboud du RCD et président du bureau régional de ce parti. En somme, les mêmes élus proposés lors de la dernière session extraordinaire. Vont-ils être acceptés par le P/APW, sachant qu'il est issu du FFS, une formation qui cherche à maintenir coûte que coûte une vice-présidence pour l'hon-

neur? Pour rappel, la crise qui secoue l'APW a commencé vers la fin du mois de décembre 2014, et la dernière session extraordinaire avait été tenue en mai dernier et n'avait abouti à rien, sinon à un nouveau blocage. Car les deux parties, d'un côté le FFS et le RND qui contrôlent l'APW, et de l'autre le FLN, RCD et le Forum socialiste du député Khaled Tazaghart qui dispose d'une nouvelle majorité de 24 élus 43 élus, n'étaient parvenues à aucun accord pour pouvoir remanier l'exécutif et les commissions permanentes.

Il y a lieu de rappeler également que la session extraordinaire avait été convoquée, grâce à l'accord consensuel intervenu à la faveur de la médiation engagée par Mohamed Talbi, directeur général des libertés publiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui avait fait le déplacement à Béjaïa.

Hocine Cherfa

Une récolte prévue de près de 570 000 quintaux

Hausse attendue de la production de dattes

■ Une récolte de près de 570 000 quintaux de dattes, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2015.

Par Mahi Y.

Cette production prévisionnelle concerne une récolte de plus de 224 000 qx de dattes de variété supérieure Deglet-Nour, avec un rendement moyen estimé à 49 qx/ha, et 346 000 qx de variété Ghers et analogues, avec un rendement moyen de 53 qx/ha, a précisé à l'APS le responsable de la cellule du plan de développement agricole à la DSA, Khaled Djebrit. Si les conditions climatiques restent favorables, les services agricoles prévoient cette saison une hausse de la production de dattes, comparativement à l'année 2014 marquée par une baisse de la production phœnicicole fortement affectée par les températures caniculaires qui ont frappé, en septembre et octobre derniers, les oasis de Ghardaïa. Cette augmentation attendue de la production pour la campagne de cueillette, à être lancée mi-septembre courant, est expliquée par l'accroissement du



Ph. > D. Z.

potentiel phœnicicole productif de la wilaya qui est passé de 695 000 palmiers en 2002 à près de 1 300 000 palmiers productifs en 2015, à la faveur de différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics, a-t-on ajouté. Cette prévision haussière de la production de datte est justifiée par le suivi

phytosanitaire et le traitement préventif contre les différentes maladies et parasites du palmier, tels le boufaroua et le myelois, effectué en juin dernier. Ainsi, pas moins de 300 000 palmiers productifs des palmeraies de la wilaya ont été traités, en juin dernier, par les services de la station de l'Institut national de protec-

tion des végétaux (INPV) de Ghardaïa, en sous-traitant avec les micro-entreprises locales et les agriculteurs. Considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de dattes en Algérie, avec 1 300 000 plants de palmiers, la wilaya de Ghardaïa espère réaliser cette saison une bonne récolte de

dattes. Cependant, la filière datte dans la région de Ghardaïa est confrontée à un «sérieux» problème de cherté et de rareté d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'entretien du palmier et l'opération de cueillette de la production qui est «très éprouvante physiquement», a fait savoir Khaled Djebrit. «Le vieillissement de la main-d'œuvre, conjugué à la dévalorisation du travail de la terre, particulièrement la palmeraie, ont engendré une rareté d'ouvriers agricoles spécialisés, tel que le grimpeur de palmier», a-t-il expliqué. «L'absence également d'une organisation de producteurs de dattes dans cette wilaya engendrera inéluctablement des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production phœnicicole à forte valeur sur le marché», a averti M. Djebrit. La wilaya de Ghardaïa compte plus de 125 espèces de dattes, fines et moelleuses, telles que azarza, degla, ghers, timdjouhart, bent-aqbal et deglet-nour, a-t-on fait savoir à la DSA. **M. Y./APS**

Pêche

Etude d'identification de sites d'implantation de récifs artificiels

Une étude scientifique est en cours d'élaboration pour identifier des sites d'implantation de récifs artificiels, une première dans le domaine de la pêche en Algérie, et qui devrait contribuer à la lutte contre la pêche illicite et augmenter la production halieutique, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable de ce secteur. «Il n'y a pas de raison pour qu'on n'opte pas pour cet élément (récifs artificiels ndr) d'aménagement et de gestion de l'effort de pêche aussi utilisé et efficace», a affirmé à l'APS, Kamel Negheli, responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en marge d'un séminaire sur la gestion de la pêche artisanale. Il a fait savoir

qu'une étude scientifique menée par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) est en cours en vue de déterminer le nombre de sites potentiels où seront implantés ces récifs ainsi que leurs caractéristiques. Cette étude sera suivie d'un «protocole d'intervention» pour la réalisation et l'immersion de ces récifs et un autre pour le suivi scientifique des effets de ces abris de pêche ainsi que le cadre juridique permettant la réalisation de ce genre de structures. En plus du rôle de protection du lieu marin du phénomène de la surpêche exercée par le chalutage, les récifs artificiels sont de véritables structures immergées pou-

vant constituer un habitat pour des espèces halieutiques et produire de la biomasse. Un premier récif artificiel pilote a été réalisé au niveau de la côte oranaise par l'association écologique marine «Barbarous» en collaboration avec l'université d'Oran, le secteur de la pêche et d'autres acteurs. Un mois après l'immersion de ce récif, constitué de 68 modules en béton, le nombre d'espèces s'est multiplié par cinq, selon cette association. L'implantation des récifs artificiels notamment dans les zones protégées est perçue comme l'une des mesures pratiques de la gestion de la pêche artisanale qui représente 61% de la flottille nationale. Le séminaire a vu la participation

de représentants de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui ont présenté des mesures pratiques pour la gestion de la pêche artisanale et les possibilités d'assistance aux responsables algériens. Selon Sugiyama Shunji, expert à cette agence, la lutte contre la pêche illicite exige une approche globale. «Bien que les récifs artificiels puissent être une mesure efficace pour contrer la pêche illégale, ils ne seront pas toutefois une solution miracle», a-t-il dit. «Nous avons fait appel aux Japonais pour nous aider avec leur expertise à réaliser les axes relatifs à la réglementation, aux sites d'implantation des récifs artificiels», a souligné M. Negheli. **Halim M.**

Caravane de la micro-entreprise à Ain Témouchent

Une dizaine d'inscriptions en une demi-heure

UNE DIZAINE d'inscriptions de jeunes diplômés intéressés par la création d'une micro-entreprise dans le domaine des TIC, a été enregistrée, samedi, une demi-heure après l'arrivée à Ain Témouchent de la caravane de la micro-entreprise, a-t-on appris du président de l'association des bénéficiaires de micro-crédits, Nassim Dhayafat. Qualifiée d'encourageante, cette affluence – huit inscriptions – a été signalée dès la première demi-heure de l'installation, à la place du 9-Décembre 1960, de cette caravane, initiée par Algérie Télécom (AT) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), en partenariat avec l'association considérée, a indiqué le même responsable, rappelant que d'importantes demandes ont été enregistrées au niveau des grandes villes. Lancée le 5 août dernier depuis Skikda, cette caravane qui a retenu, pour sa seizième étape, la wilaya d'Ain Témouchent, deux jours durant, expliquera aux jeunes intéressés par ce créneau les différentes facilités qui leur seront accordées en matière de création de micro-entreprises versées dans les TIC, a ajouté pour sa part, le chargé de la communication de cette caravane. **R. E.**

Développement de l'entrepreneuriat

Nécessité de mise en place d'une stratégie nationale

La nécessité de mise en place d'une stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat a été soulignée, samedi à Médéa, lors de la dernière phase du cycle de formation de formateurs, initié dans le cadre du programme Créé-Germe, piloté par le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en collaboration avec le Bureau international du travail (BIT). Selon le représentant du ministère délégué, chargé du Tourisme et de l'Artisanat, Choukri Benzenane, le potentiel de formateurs dont dispose le pays, qui envoie les 200 cadres de haut niveau, doit être mis à profit pour mettre en place une stratégie nationale susceptible de «booster» le développement de l'entrepreneuriat et

diversifier ainsi les ressources financières de notre économie. Une stratégie dans laquelle doivent s'inscrire tous les secteurs d'activité, de façon à lui assurer l'efficacité et l'efficience souhaitées, a ajouté ce responsable qui a révélé, dans ce contexte, le recensement de pas moins de 20 000 petites entreprises et entreprises familiales dans le seul secteur de l'artisanat et qui méritent, au vu de l'importance de ce secteur, une prise en charge en mesure de hisser le niveau de contribution de ces activités dans l'économie du pays. La compétence managériale constitue, d'après ce même responsable, un facteur déterminant dans l'aboutissement des projets d'entrepreneuriat, de leur réussite et leur pérennité, d'où

l'importance de la formation des formateurs, mais également des artisans ou autres catégories professionnelles, dans le plan de stratégie qui devrait «baliser» les efforts des différents secteurs d'activités, a-t-il fait savoir. De son côté, le représentant du Bureau international du travail (BIT), Dissou Zomahowne, maître formateur sénior, dans le cadre du programme Créé-Germe a mis en exergue l'apport de ce projet, sur le plan de développement des compétences, la modernisation de l'outil de travail et en matière de compétitivité et de rentabilité économique. Outre le renforcement des capacités managériales des professions ciblées par ce programme, le programme Créé-Germe a permis de faire évoluer l'emploi,

dans le domaine surtout, de l'organisation et la formation des gestionnaires, et multiplier les chances de réussite à l'ensemble des actions de développement initiées localement, a-t-il expliqué. Le programme Créé-Germe doit, selon lui, devenir un «label» certifiant du niveau de compétence des cadres formés, mais aussi, un atout de taille pour toute stratégie future visant à développer l'entrepreneuriat et garantir un plein succès aux projets à venir. Dix-neuf formateurs, issus de différents organismes d'emploi (Ansej, Cnac, Angem, Ads) ainsi que du secteur de l'artisanat, prennent par à ce 3^e et dernier cycle de formation, qui s'étalera jusqu'au 8 du mois.

Slim O.

Ghardaïa

De nouveaux établissements éducatifs pour la rentrée scolaire

■ Le secteur de l'Éducation au niveau de la wilaya de Ghardaïa sera renforcé à l'occasion de la rentrée scolaire 2015/2016 par l'ouverture de six nouveaux établissements scolaires qui vont accueillir les élèves des différents paliers, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'éducation.

Par Ghani B./APS

Il s'agit de deux lycées de 800 places chacun à Métili El-Djadida et Hassi-Lefhal, 22 classes d'extension dans les anciens lycées, deux collèges de 600 places à El-Atteuf et Guerrara ainsi que deux groupements scolaires de type B à Noumérat et un autre de type C sur le plateau de Métili, en plus d'une cantine scolaire de 200 couverts à Mélika, a affirmé le directeur de l'éducation. Ces infrastructures devront réduire la pression exercée sur certains établissements éducatifs de la région, rapprocher les structures scolaires des sites d'habitations et favoriser la scolarisation des filles, a ajouté Azzedine Djillani en signalant que l'ensemble des établissements scolaires, tous paliers confondus, de la wilaya sont dotés de laboratoires informatique et les établissements secondaire et moyen équipés en systèmes de climatisation.

Pour ce qui est du nombre total des élèves, tous niveaux confondus, il s'est établi à 100 135, soit 51 200 pour le primaire (9 252 nouveaux), 31 744 pour le moyen et 17 191 pour le secondaire, selon les statistiques de



la direction de l'éducation de Ghardaïa. L'enseignement de la langue amazighe sera dispensé cette année pour plus de 270 élèves dans une dizaine de classes scolaires, a-t-on fait savoir auprès des services de la scolarité.

Par ailleurs, des mesures ont été prises dans le secteur de l'Éducation pour la généralisation des classes préparatoires dans

l'enseignement primaire sur l'ensemble des localités de la wilaya. En matière de solidarité scolaire, plus de 41 000 élèves issus de familles nécessiteuses devront bénéficier de la prime scolaire, en plus de la gratuité des manuels scolaires et d'un cartable, indique-t-on auprès de la direction de l'éducation.

G.B./APS

Pour combler le déficit en encadrement pédagogique à Djelfa

Recours aux listes d'attente des candidats du concours de recrutement

La direction de l'Éducation de la wilaya de Djelfa a eu recours, ces jours-ci, aux listes d'attente des candidats du dernier concours de recrutement des enseignants afin de combler le déficit en encadrement pédagogique, notamment dans la filière des langues arabe et française, a-t-on appris du directeur du secteur.

Un recensement des postes vacants a été réalisé, avant le début des vacances d'été, dans le cadre d'une série de mesures anticipées prises par la direction de l'éducation en vue d'identifier les besoins réels du secteur, a indiqué à l'APS, Bachir Rimane, qui fait état, en outre, du recrutement, dans le sillage des préparatifs de la présente rentrée scolaire, du recrutement de 343 enseignants, diplômés de l'École normale supérieure de Kouba (Alger). Le même responsable a annoncé à l'APS le recrutement, sur dérogation spéciale du ministère de l'Éducation nationale, de 410

enseignants supplémentaires, issus des listes d'attente du dernier concours de recrutement, organisé pour rappel avant la fin de l'année scolaire 2014/2015. Ces recrutements devraient couvrir les besoins du secteur en encadrement pour la filière des langues arabe et française où se concentre l'essentiel du déficit du secteur, a ajouté ce responsable. Confronté par le passé, à un problème de manque d'enseignants en langue, notamment le français, dû essentiellement aux promotions internes à des postes supérieurs et le départ à la retraite, le secteur a réussi à relever «graduellement» ce défi, grâce aux nouveaux diplômés en langue française, issus de l'Institut des langues Achour-Ziane de Djelfa.

Tous les enseignants recrutés ont reçu, selon le directeur de l'éducation, leurs décisions d'affectation, assurant que des dispositions ont été prises pour remplacer les ensei-

gnants qui refusent d'intégrer leurs nouveaux postes d'emploi. La direction a mis en place un plan d'action tendant à éliminer «progressivement» les classes à plusieurs niveaux, très répandues en zones enclavées et step-piques, à travers l'ouverture de sections éducatives pour la prise en charge de petits groupes d'élèves, issus de ces zones, a-t-on expliqué. Il a par ailleurs, fait état de la réception de quatre lycées, un CEM et 126 classes supplémentaires, en sus de la livraison par l'Office national des publications éducatives et de la documentation d'environ 1 700 000 livres scolaires, dont près de 82% du quota global ont été déjà distribués aux établissements éducatifs de la wilaya. Concernant l'opération solidarité scolaire, un effectif de 105 000 élèves démunis va bénéficier, cette année, de la prime de solidarité de 3 000 DA, a indiqué Bachir Rimane.

R. R.

Boumerdès

Sept millions d'estivants enregistrés pour le seul mois d'août

Les plages du littoral de Boumerdès ont accueilli au mois d'août près de 7 millions d'estivants, indique un communiqué de la direction de la Protection civile de Boumerdès. La plage de Corso, sa forêt et ses installations est incontestablement la plus fréquentée avec pas moins de 855 000 estivants émanant des wilayas du Centre notamment de la capitale suivie par la plage-est de Boumerdès avec 780 000 estivants, Boumerdès-Centre avec 572 000 estivants et Zemmouri-Ouest avec 417 700 estivants émanant de la capitale, de la wilaya de Blida, Tizi-Ouzou, Bouira et même des wilayas de

l'intérieur du pays, Bouira, M'sila, Bordj Bou Arréridj et même de Sétif.

Pour le chargé de communication à l'adite structure départementale, le commandant Ahmed Moknine, le littoral de Boumerdès n'a jamais connu une aussi importante affluence. Selon lui, le record de 12 millions d'estivants enregistré dans les années 90 sera largement dépassé d'ici à la fin de la saison estivale.

En matière d'intervention, notre interlocuteur a indiqué que pas moins de 5 182 ont été effectuées au cours de cette courte période du moins d'août. 4 093 personnes

ont été secourues d'une noyade certaine par les surveillants de baignades dont l'effectif, faut-il le signaler, a été renforcé avec le recrutement de plus d'une centaine de surveillants saisonniers. Parmi les estivants secourus, 897 ont été soignés sur site par le personnel médical de la Protection civile affecté sur place et 240 autres ont été évacués au niveau des centres hospitaliers et de soins les plus proches. Il est à signaler aussi 3 décès dont un au niveau d'une plage non autorisée à la baignade et par conséquent non surveillée.

A.Kichni

Ecole polytechnique d'Oran Premières classes préparatoires en Sciences et Technologies

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE à l'École nationale polytechnique d'Oran (ENPO) sera marquée, dimanche, par l'ouverture des premières Classes préparatoires en Sciences et Technologies, a-t-on appris du chargé de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. «Au titre de la nouvelle année dont le démarrage des enseignements aura lieu dimanche, l'ENPO assure pour la première fois des Classes préparatoires en Sciences et Technologies», a précisé à l'APS Oussama Bouras. Dans le cadre de ces études qui s'étendent sur une durée de deux années, l'ENPO accueille 389 nouveaux bacheliers issus de 38 wilayas du pays, ayant obtenu des moyennes générales au baccalauréat de 14,25 à 17,17/20, a-t-il fait savoir.

En outre, ce même établissement a enregistré l'inscription de 115 nouveaux étudiants lauréats du concours national 2015 d'accès aux grandes écoles, qui entameront quant à eux leur cursus le 13 septembre prochain. Pour ces élèves-ingénieurs, un nouveau parcours de formation, dédié à l'informatique et au management des systèmes d'information, est proposé cette année.

Avec cette nouvelle spécialité, l'ENPO voit son offre de formation étoffée à hauteur de sept parcours destinés aux étudiants issus des écoles préparatoires. Les six filières déjà dispensées sont intitulées «Ingénierie des eaux non conventionnelles», «Électronique et systèmes embarqués», «Electrotechnique», «Automatique», «Mécanique productive», et «Diagnostic, maintenance et réhabilitation des ouvrages».

Une cérémonie en l'honneur de la première promotion d'ingénieurs sortants de l'ENPO est aussi prévue dimanche prochain, a fait savoir le chargé de la communication. Ces nouveaux diplômés avaient entamé leur cursus à la rentrée 2012/2013, date de la transformation de l'ex-ENSET d'Oran (École normale supérieure d'enseignement technique) en École nationale polytechnique (le 29 octobre 2012).

Rachida F.



Le Kef Des terroristes pillent une maison

DES TERRORISTES ont attaqué, dans la nuit de jeudi, une maison à Douar Ouled Ayar relevant de la délégation de Sakiet Sidi Youssef, pour s'emparer de la nourriture, a déclaré, vendredi, une source sécuritaire au Kef. Les assaillants ont égorgé, sur place, un mouton volé. C'est la deuxième fois que des terroristes attaquent des maisons dans cette zone, a précisé la même source, ajoutant que des actes similaires ont été signalés depuis plus d'une semaine dans la localité de Forchena. Une partie des denrées alimentaires pillées a été retrouvée dans une cachette découverte et démolie par les forces de la sûreté et de l'armée, dans la zone montagneuse à proximité de la localité de Forchena.

D. Y.

Sahara occidental L'ONU nomme un général pakistanais à la tête de la Minurso

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL des Nations unies, Ban Ki-moon, a annoncé vendredi avoir nommé le général pakistanais Muhammad Azam Tayyab, en tant que Commandant de la Force de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso). Le général Azam remplacera le général indonésien Edy Mulyono dont la période de service prendra fin le 17 septembre 2015, a indiqué un porte-parole de l'ONU dans un communiqué de presse. Le Secrétaire général s'est dit reconnaissant envers le général Mulyono pour son service exemplaire et sa contribution aux travaux de la Minurso depuis son entrée en fonction, en juillet 2013. Actuellement déployé en tant qu'inspecteur général du Frontier Corps, le général Azam bénéficie de 30 ans d'expérience militaire aux niveaux national et international. Il a travaillé auparavant comme directeur général et directeur adjoint des Services de renseignement de 2010 à 2014. Au préalable, il a commandé une brigade d'infanterie de 2009 à 2010. Le général Muhammad Azam a également été déployé en tant qu'Observateur militaire des Nations unies en République démocratique du Congo de 2000 à 2001. Il est diplômé de deux maîtrises, en défense et études stratégiques de l'Université de la défense nationale d'Islamabad et en affaires internationales de l'Université du Baloutchistan, au Pakistan, précise le communiqué.

Slim Y.

Bernadino Leon :

L'accord pour mettre fin au conflit libyen «devrait être signé le 20 septembre»

■ Leon a souligné, vendredi à Genève, que l'accord pour mettre fin au conflit libyen «devrait être signé le 20 septembre».

Par Farid C./APS

«**N**ous avons réellement une chance de parvenir à un accord dans les prochains jours. Nous ne pouvons nous permettre, la Libye ne peut pas se permettre, de rater cette occasion», a averti M. Leon au second jour des négociations avec les parties au conflit libyen. «On parle d'un accord qui devrait être signé le 20 septembre et qui devra être appliqué à partir du 20 octobre», a-t-il insisté. Les négociations avec les différentes parties en conflit en Libye, se sont poursuivies vendredi à Genève, sous l'égide des Nations unies. Au cours de cette deuxième journée, le chef de la délégation du Parlement libyen non reconnu internationalement, le Congrès général national (CGN), s'est déclaré optimiste après des discussions avec l'émissaire de l'ONU, saluant de «nouvelles idées» pour inclure les demandes du CGN en vue d'un accord. «Nous avons rencontré (l'émissaire) Bernardino Leon pendant cinq heures (...) nous avons parlé de tous les points que nous voulions aborder. Cela a été une réunion productive et fructueuse», a déclaré aux journalistes Awad Abdel Salek. «M. Leon a proposé de nouvelles idées et des procédures pour inclure les amendements que demande le CGN, tous les neuf amendements, des procédures qui n'avaient pas été proposées dans le passé et nous avons parlé de manière productive pour les inclure dans le projet d'accord», a ajouté M. Abdel



Bernadino Leon

Salek. «Nous sommes très optimistes quant à (la possibilité de) parvenir rapidement à une formule de consensus», a-t-il ajouté, tout en précisant que «certains points demandent encore des efforts et des discussions». «Mais si nous restons sur l'esprit de la mission de l'ONU que nous avons vu aujourd'hui, je pense que nous serons capables d'aboutir très rapidement». Le CGN, dont le siège est à Tripoli et qui est sous la coupe de la coalition de milices Fajr Libya, boycottait les discussions après avoir refusé de ratifier l'accord «de paix et de réconciliation» conclu le 11 juillet. L'ONU cherche à Genève à faire progresser les négociations en vue d'un accord pour mettre fin au conflit en Libye, minée par les rivalités politiques, les violences meurtrières et l'effondrement de son écono-

mie.

Au moins 30 migrants portés disparus au large de la Libye

Au moins trente migrants partis de Libye ont disparu en mer jeudi quand leur canot pneumatique a commencé à se dégonfler, a annoncé vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Une vedette des gardes-côtes italiens a secouru 91 personnes et retrouvé un corps, mais selon les survivants, conduits jeudi soir sur l'île italienne de Lampedusa, il y avait entre 120 et 140 personnes à bord au départ, près de Misrata. «Comme cela arrive souvent, le canot, qui avait été gonflé sur la plage juste avant le départ, a vite commencé à se dégonfler. Les personnes ont paniqué, se sont toutes massées d'un côté

du canot», a expliqué Flavio Di Giacomo, porte-parole de l'OIM en Italie, cité par l'AFP.

«Beaucoup sont tombés à l'eau, certains se sont noyés et d'autres ont pu remonter à bord», a-t-il ajouté, précisant que les passagers venaient essentiellement de Somalie, mais aussi du Soudan et du Nigeria.

Dans le même temps, une autre vedette des gardes-côtes a porté secours à un second canot en difficulté avec à bord 106 personnes, dont une Nigérienne qui a accouché sur le bateau des secours.

Selon le dernier bilan vendredi de l'OIM, plus de 118 500 migrants sont arrivés en Italie par la Méditerranée depuis le début de l'année, et environ 2 580 sont morts ou disparus en tentant la traversée.

F.C./APS

Tunisie

Marche nationale contre la loi sur la réconciliation économique

Cinq partis opposés au projet de loi sur la réconciliation économique ont convenu d'organiser une marche nationale dans la capitale et d'appeler à la mobilisation, le 12 courant, dans les régions. Réunis, vendredi soir, au siège d'Al Joumhour, ces partis ont également décidé de créer une coordination nationale pour faire tomber le projet de loi, a indiqué la

secrétaire générale du Parti républicain (Al-Jamhuri), Maya Jribi, dans une déclaration à la presse. Ces partis sont Al-Jamhuri, Ettakattol, l'Alliance démocratique, le Courant démocratique et le mouvement Echaab. Et Jribi d'ajouter : «Cette coalition partisane tend les bras à tous les partis et organisations opposés au projet de loi sur la réconciliation et le blanchiment d'argent».

La coalition veillera, également, à défendre la liberté d'expression et le droit de manifester, a-t-elle assuré, tout en espérant que «l'état d'urgence sera consacré à la lutte contre le terroriste et non contre les libertés».

A noter que le Front populaire était absent à la réunion, préférant reporter la réunion à une date ultérieure.

Daili Y.

Affaire Chokri Belaid : Ali Laarayedh auditionné en tant que témoin

Ali Laarayedh, ancien Chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur, a été auditionné, jeudi, par le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire de l'assassinat du martyr Chokri Belaid. Joint par l'Agence TAP, Ali Laarayedh a dit avoir été auditionné en tant que témoin dans cette affaire sur la base

d'une convocation qui lui a été adressée mercredi. Le dossier de l'assassinat de Chokri Belaid a été divisé en deux parties. La première concerne un certain nombre d'accusés dont le procès a débuté en juin dernier, alors que la seconde qui demeure ouverte et à la charge du juge d'instruction, concerne la poursuite de l'enquête. La

convocation de Ali Laarayedh qui occupait le portefeuille de l'Intérieur au moment de l'assassinat de Chokri Belaid, intervient suite à la décision de la chambre d'accusation et de la Cour de cassation. Chokri Belaid, leader de gauche, a été abattu par balle le 6 février 2013, au pied de son immeuble.

D. Y.

Syrie/Dans la province d'Alep

47 morts dans des combats entre rebelles et Daech

■ Au moins 47 morts, entre rebelles syriens et éléments du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), ont été enregistrés lors de combats, vendredi, autour d'un bastion de l'opposition armée syrienne dans la province d'Alep dans le nord de la Syrie, a indiqué samedi une ONG.

Par Ali O.

«**V**ingt rebelles et 27 terroristes de l'EI ont été tués dans des combats dans le nord de la province d'Alep vendredi», a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Les combats ont eu lieu autour de la ville de Marea, un bastion rebelle que l'EI tente de s'accaparer depuis des mois, ainsi que dans les villages alentours», a ajouté l'ONG syrienne, basée à Londres. Marea est considérée comme le plus important réservoir de rebelles et d'armes dans la province d'Alep pour les rebelles qui combattent à la fois les forces gouvernementales et le groupe terroriste Daech. Cette ville est considérée comme stratégique pour les insurgés car elle se trouve sur une route d'approvisionnement entre la frontière turque et les positions rebelles au nord d'Alep. L'EI vise Marea depuis des mois cherchant à étendre sa présence dans la province. En dépit de l'accord entre la Turquie et les Etats-Unis sur l'établissement d'une zone débarrassée de

l'EI au nord d'Alep, la semaine dernière, l'EI a avancé dans la région, prenant aux rebelles cinq villages autour de Marea, après que les terroristes eurent utilisé un agent chimique, probablement du gaz moutarde, selon les affirmations des rebelles. La coalition conduite par les Etats-Unis a mené des raids contre le groupe radical près de Marea, selon le Pentagone. Le conflit en Syrie a été déclenché en mars 2011 et les combats opposent désormais forces du gouvernement, rebelles, Kurdes et l'EI sur un territoire de plus en plus morcelé. La guerre en Syrie a fait plus de 240 000 morts et poussé la moitié de la population à la fuite.

A. O.



Ph. > D. R.

Autriche

Attente de 10 000 migrants

L'Autriche s'attend à recevoir 10 000 migrants hier en provenance de Hongrie, qui les achemine en bus vers la frontière, et exhorté hier l'Europe à «ouvrir les yeux» sur le «bazar»

de la crise migratoire. Sous une pluie battante, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont traversé la frontière autrichienne à Nickelsdorf dès vendredi soir, quittant la Hongrie où ils étaient bloqués dans des conditions éprouvantes.

Une centaine de bus ont été affrétés tôt hier par le gouvernement hongrois pour prendre en charge les migrants massés dans la principale gare de Budapest, ainsi que quelque 1 200 migrants qui avaient entrepris de rallier l'Autriche à pied depuis la Hongrie, une scène d'exode inédite qui illustre la pire crise migratoire en Europe depuis 1945.

L'Autriche, qui prévoit l'arrivée de 10 000 personnes dans la journée, ainsi que l'Allemagne, ont donné leur accord pour les accueillir.

«Je me tiens à la frontière avec la Hongrie et je regarde. Le flux (de personnes) se poursuit», a décrit Hans Peter Doskozil, chef de la police de l'Etat du Burgenland (est de l'Autriche), précisant que des cars allaient emmener les migrants «à Vienne et peut-être aussi en Allemagne».

Un premier train transportant quelque 400 migrants, qui avaient été hébergés dans une salle de concert aménagée en centre d'accueil de fortune à

Nickelsdorf, est parti à l'aube vers Vienne. Dans la capitale, ils sont montés à bord d'un autre train vers Salzbourg. Un deuxième train, à destination de Salzbourg, est également parti hier matin de Nickelsdorf avec 450 migrants qui y sont montés «tous trempés» par la pluie, selon M. Doskozil. La situation devenait intenable pour les autorités hongroises débordées : plus de 50 000 migrants, pour la plupart voulant rejoindre l'Allemagne et les autres pays d'Europe occidentale, sont arrivés pour le seul mois d'août en Hongrie.

Vendredi soir, la gare de Budapest-Keleti a résonné d'une déclaration en arabe, hurlée au mégaphone : «Le gouvernement hongrois met à votre disposition des bus gratuits pour vous emmener à la dernière ville avant la frontière autrichienne».

«Prenez toute votre nourriture et votre eau, il n'y aura rien dans les bus», a dit l'homme au mégaphone, à l'adresse des milliers de migrants et de réfugiés de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak et d'une cinquantaine d'autres pays, qui campaient dans la «zone de transit» de la gare d'où aucun train international n'est parti pendant quatre jours. A bord du bus, beaucoup ont dormi allongés à

même le sol, épuisés par l'attente dans cette zone à peine salubre. Sur la sellette, le ministre hongrois des Affaires étrangères s'est défendu hier matin contre les «critiques». «Ce qui s'est passé en Hongrie depuis la nuit dernière est la conséquence, d'abord de l'échec de la politique migratoire de l'Union européenne», a estimé Peter Szijarto, rejetant la responsabilité sur «les déclarations irresponsables» de l'Allemagne, qui a annoncé qu'elle ne renverrait pas les réfugiés syriens vers le pays par lequel ils sont rentrés dans l'UE.

Quelque 1 200 migrants ont pris les autorités hongroises de court vendredi à la mi-journée, en décidant de rejoindre à pied la frontière autrichienne, située à quelque 175 kilomètres de Budapest.

Mais un Pakistanais de 51 ans est mort vendredi après-midi quand 350 migrants se sont échappés d'un train immobilisé depuis jeudi à Bicske, près de Budapest, d'où les autorités souhaitaient les transférer dans un camp.

«Un incident choquant» qui illustre «le désespoir de ceux qui viennent chercher la sécurité en Europe», a déploré le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU.



Points chauds

Positionnements

Par Fouzia Mahmoudi

Si tout le monde sait en France que la bataille des élections primaires de la droite et du centre sera celle de Nicolas Sarkozy et de Alain Juppé, d'autres figures des Républicains continuent à essayer de s'imposer dans le champ médiatique avec comme probable objectif de s'assurer une place de ministre dans le prochain gouvernement en cas de victoire de la droite au prochain scrutin présidentiel. Ainsi, après Xavier Bertrand qui s'est fait entendre ces derniers jours sur la crise des migrants, se montrant ferme, pour séduire les électeurs les plus à droite, Bruno Le Maire, lui, compte sur ses positionnements sur la politique extérieure de la France. En effet, si en 2003, alors conseiller du ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, Le Maire avait contribué à l'opposition française contre une intervention militaire américaine en Irak, aujourd'hui, le futur candidat aux primaires à droite pour l'élection présidentielle, est en visite en Israël, pour plaider en faveur d'une opération terrestre en Syrie contre l'organisation Etat islamique (EI). Une possibilité qui pourtant est loin de faire l'unanimité dans son camp. La différence entre les deux époques ? Il y a douze ans, il ne voyait pas de «menace». A présent, elle saute aux yeux du monde et entraîne l'afflux de réfugiés en Europe. «La politique internationale est affaire d'intérêts avant tout, reconnaît le député de l'Eure. Et le premier intérêt est celui de notre sécurité». Pour l'ancien ministre, un «monde nouveau» émerge, «un siècle d'histoire se referme» avec l'effondrement d'Etats au Moyen-Orient et «la France doit passer à l'offensive». Bruno Le Maire souhaite que Paris «obtienne une résolution aux Nations unies au titre du chapitre VII permettant de construire une coalition internationale pour mettre fin aux projets politiques de Daech [acronyme arabe de l'EI]». Le temps presse, selon lui. La menace que fait planer l'Etat islamique sur le Liban représente «une ligne rouge absolue pour la République française». Un positionnement que Le Maire sait que s'il ne lui fera pas gagner l'élection primaire concentrera cependant le vote d'une frange non négligeable des militants et sympathisants de droite. Ces derniers représentant, du moins l'espère-t-il certainement, de quoi lui permettre d'être incontournable pour le prochain gouvernement quel que soit le vainqueur de la primaire. Ainsi, Le Maire risque de ne pas être le dernier à utiliser cette stratégie, l'enjeu étant de savoir désormais qui réussira après Sarkozy et Juppé à être le plus populaire parmi les électeurs de droite.

F. M.

Tadjikistan

13 morts dans une opération de police après des affrontements

TREIZE membres de groupes armés qui avaient lancé vendredi des attaques contre la police au Tadjikistan ont été tués samedi au cours d'une vaste opération policière qui s'est soldée également par une trentaine d'arrestations, a indiqué le ministère de l'Intérieur. «A l'heure actuelle, nous avons arrêté 32 membres du groupe criminel Nazarzoda, dont 13 ont été éliminés», a déclaré le ministère dans un communiqué. Vendredi, huit policiers et neuf assaillants ont été tués dans deux attaques, la première devant le ministère de la Défense à Douchanbé et la seconde devant un poste de police de banlieue. Les autorités avaient immédiatement accusé le vice-ministre de la Défense, Abdouhalim Nazarzoda, qui a immédiatement été limogé, et l'opposition islamique modérée de les avoir organisés.

M. F.



Semaine culturelle de la Tunisie à Constantine

Chahrazed Helal enchante le public

« L'ouverture de la semaine culturelle de la Tunisie à Constantine ne pouvait pas se faire sans offrir au public le plaisir d'écouter la belle musique de ce pays. En effet, c'est la chanteuse tunisienne Chahrazed Helal qui a enchanté le public de la salle Ahmed-Bey avec les plus belles chansons de ce pays voisin avant d'interpréter, dans un geste d'élégance, deux chansons algériennes.

Par Abla Selles

La manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» continue d'accueillir les artistes des différents pays arabes. Après une pléiade d'artistes syriens et libanais, c'est la chanteuse tunisienne Chahrazed Helal qui a animé un spectacle de haute facture au bonheur des mélomanes de la ville. Cette soirée qui s'inscrit dans le cadre de la semaine culturelle de la Tunisie à Constantine était une occasion pour revisiter plusieurs titres du répertoire musical tunisien avant de chanter deux chansons algériennes.

Elégante dans sa tenue traditionnelle tunisienne, Chahrazed, la sensibilité à fleur de peau, a charmé par sa voix puissante et de belles mélodies, dans une ambiance des plus chaleureuses et des plus conviviales, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et de l'ambassadeur de Tunisie à Alger Abdelmajid Ferchichi.

L'artiste a entamé son spectacle avec une qacida de malouf tunisien «*Ayouha al mouwala'ou fiya*» pour captiver d'emblée par sa voix cristalline et la maîtrise de l'interprétation, devant une assistance ravie de découvrir une autre belle voix de Tunisie.

Maniant les mouvements mélodiques les plus subtils avec une aisance déconcertante, la chanteuse enchaîne avec un cocktail de mouwachahate tunisiennes,



forçant l'admiration d'un public conquis. Imposante sur scène, Chahrazed, lors de sa «promenade» musicale, a entonné «*Ala man aloum*», «*Tadhakartou*», «*Yali saharouni ainik*», des ballades puisées de son album «*Chahrazed raconte*».

Dans un geste plein d'élégance, la chanteuse interprète «*Bint Bladi*» du regretté Sami Al Djazairi, et «*Lahmam li oualftou*» du défunt maître du chaâbi Hadj M'hamed El Anka.

Cette artiste s'est fait un nom brillant sur la scène artistique arabe par sa voix forte et le choix des textes qu'elle interprète.

D'ailleurs, elle est trop sollicitée dans les différentes festivités internationales.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), la semaine culturelle tunisienne, inscrite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», et qui se poursuivra jusqu'au 6 du mois en cours, propose aussi au public de découvrir des expositions d'arts plastiques, de calligraphie et d'architecture traditionnelle tunisienne.

Au programme culturel tunisien, figure aussi une conférence portant sur «Le rôle

de l'élite algérienne en Tunisie» avec un focus sur l'écrivain et historien Ahmed Tewfik Al Madani, présentée par le P' Abdelatif El Hannachi, en plus de la projection de deux documentaires «*Al Hay bi rouh*» de Mohamed Amine Boukharis, et «*Al Chalat*» de Kaouther Benhenia. La Tunisie sera également présente à cet événement culturel à travers une pièce théâtrale intitulée «*Al Makroun*», un film («*El Oustadh*») de Mahmoud Benmahmoud et des soirées dédiées à la poésie animées par Oumama Al Zair.

A.S

L'ouverture est attendue pour 2016

Le Musée d'art moderne d'Oran se dévoile

En projet depuis 2013, le Musée d'art moderne d'Oran (MAMO) se dévoile peu à peu, au grand bonheur des habitants de la ville. Initié par l'Agence de réalisation des grands projets culturels (ARPC), et confié au Bureau d'études Hallal Tabet, le Musée d'art moderne d'Oran prendra place sur l'avenue Larbi Ben M'hidi, au niveau des galeries algériennes.

À l'image du Musée d'art moderne d'Alger (MAMA), les anciennes galeries algériennes, datées de 1922, seront restaurées afin d'être attribuées au Musée d'art moderne de la ville. Le MAMO évoluera sur sept niveaux, avec un sous-sol pour la conservation des œuvres du Musée, trois étages réservés aux expositions tandis que les quatre autres étages abriteront la bibliothèque et l'adminis-

tration du Musée. Un atelier pour enfants et une cafétéria seront également à retrouver. Avec un taux d'avancement de 70%, le Musée devrait ouvrir ses portes début 2016. Cet établissement sera un espace incontournable pour les amoureux de l'histoire et la culture en général.

R.C

Rencontres du film documentaire de Redeyef (Tunisie)

«El oued el oued» de Abdenour Zahzah au programme

Le film documentaire «*El oued el oued*» du réalisateur algérien Abdenour Zahzah sera projeté lors des 2^e Rencontres du film documentaire de Redeyef (Tunisie), prévues du 9 au 12 septembre prochain, ont annoncé les organisateurs. Le documentaire (86 mn) sera projeté lors de la soirée d'ouverture, au côté de «*Le rêve*» du cinéaste syrien Mohamed Malas.

Sorti en 2013, «*El oued el oued*» relate le quotidien des habitants vivant le long de

l'oued Sid El kebir, une rivière qui prend sa source depuis les hauteurs de l'Atlas. Outre l'Algérie, 9 autres films de Tunisie, du Maroc et de France sont également au programme de cette édition, placée sous le thème «Cinéma indépendant et revendications sociales». Parallèlement aux projections, un atelier consacré à l'écriture et la réalisation de documentaires est également au programme de cette manifestation. D'autre part, des rencontres-débats seront animées

autour de la thématique des films et des droits économiques et sociaux.

Organisée par l'association «Nomad08 Redeyef» et la Fondation Rosa Luxembourg, les Rencontres du film documentaire de Redeyef visent à promouvoir le cinéma «indépendant» méditerranéen. Au fil des années, il est devenu un événement important vu la forte participation des différents pays méditerranéens.

L.B.

Prévue pour le 19 septembre

Kamel Daoud et Chawki Amari animent une conférence

L'Institut français d'Alger sera, le 19 septembre prochain, le théâtre d'une conférence-débat autour d'un sujet sensible mais important. La liberté d'expression. Intitulée «Les limites de la liberté dans l'écriture», cette conférence-débat sera animée par deux grandes plumes libres, Chawki Amari et Kamel Daoud. Les deux journalistes chroni-

queurs, incontournables dans le milieu médiatique algérien, sont suivis par une grande communauté, notamment de jeunes algériens qui cherchent, à travers leurs chroniques, à trouver inspiration et vérité.

Lors de cette conférence, ces deux «révolutionnaires modernes» tenteront de répondre à des questions que beaucoup se posent :

Jusqu'à quel point sont-ils libres ? Et jusqu'où peuvent-ils pousser le curseur de la liberté de ton et de provocation ?

Modérée par le journaliste Nouredine Azzouz, la conférence débutera à 18h.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo

Jusqu'au 15 septembre :

Troisième édition de l'exposition collective «Al-Tibak». Galerie Ezzou'Art

Jusqu'au 11 septembre :

Exposition intitulée «60 ans et quelques printemps» de l'artiste abdelouhab Selka.

Palais de la culture Mohamed

Laid-Al Khalifa de Constantine

Jusqu'au 15 septembre :

Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre :

«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est

Jusqu'au 12 novembre

Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

Maison de la culture Moubarek El Mili (Mila)

Du 13 au 17 septembre :

Festival de la musique spirituelle soufie

Salle Ahmed Bey de

Constantine

Jusqu'au 6 septembre :

Semaine culturelle de la République tunisienne.

Galerie Aicha-Haddad

Jusqu'au 10 septembre :

Exposition de l'artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech.

Librairie la Renaissance

Jusqu'au 10 septembre de 9h à

20h :

En collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la librairie la

Renaissance organise une foire

du livre. Cette foire vise un large

public (médecine, littérature et

technique, informatique, architec-

ture, etc.) et est enrichie par des

livres pour enfants (contes, livres

d'activités et d'apprentissage,

livres parascolaires pour tous les

niveaux).

Coup-franc direct



Le marasme de la petite balle

Par Mahfoud M.

Quand le ministre aborde une affaire liée au fonctionnement d'une fédération cela veut dire vraiment que cette dernière a démissionné de sa tâche qui lui est confiée et ne s'occupe pas vraiment de la gestion de sa discipline. Ould Ali El Hadi a touché aux maux de la FAHB qui n'arrive même pas à trouver un entraîneur à la sélection nationale messieurs de handball et se trouve vraiment dans une situation délicate. Ne pas désigner un coach alors qu'il ne reste en tout et pour tout que moins d'une année pour disputer la prochaine CAN pourtant remportée par notre EN équivaut à une démission qui ne dit pas son nom. Pourquoi donc ces responsables ne voient pas les choses en face et décident de quitter leurs postes tant qu'ils sont dans l'incapacité de tenir leur rôle qui est de gérer comme il se doit la Fédération ? C'est une véritable mise en garde qu'adresse le ministre et qui paraît somme toute logique considérant que ces derniers ne veulent pas s'acquitter de leur tâche et donc de mettre en place un staff technique national qui aura pour mission de préparer la sélection en vue des prochaines échéances qui s'annoncent importantes et décisives pour les Verts. Les responsables de la petite balle devraient prendre leurs responsabilités et ne pas se voiler la face.

M. M.

El-Hadi Ould Ali :

«Laisser notre sélection de handball sans entraîneur est inadmissible»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a jugé à Brazzaville que laisser la sélection algérienne de handball (messieurs) sans entraîneur depuis février 2015 était «inadmissible». «Depuis plus de sept mois que notre sélection masculine est sans entraîneur, et je trouve cette situation inadmissible. Les fédérations algériennes agissent en toute autonomie, mais elles doivent obéir à des règles évidentes de bonne gestion notamment sur le plan technique», a déclaré Ould Ali en marge d'une visite au Complexe sportif La Concorde à Kintélé dans la banlieue de Brazzaville qui abrite les 11es jeux Africains (JA-2015) du 4 au 19 septembre. L'Algérie a enregistré la plus mauvaise participation de son histoire dans un championnat du monde lors du Mondial-2015 organisé du 15 janvier au 1er février dernier à Doha (Qatar) avec une 24e et dernière place. Le contrat du coach Réda Zeguii n'a pas été renouvelé, mais aucun technicien n'a été désigné pour le remplacer. La Fédération algérienne de handball (FAHB) avait annoncé que des contacts étaient «en cours» avec le technicien algérien, Salah Bouckeriou, sans aucune suite. L'équipe masculine participera au cham-



pinionat d'Afrique 2016 prévu en janvier prochain au Caire (Egypte), et qualitatif pour les Jeux olympiques-2016 de Rio, mais la FAHB ne semble pas pressée pour désigner un staff technique. À moins de quatre mois de la CAN-2016. Pour l'équipe féminine le constat est plus alarmant car le sept national est en veilleuse depuis la CAN-2014 à Alger et la démission de l'entraîneur Karim Achour. «Des mon retour au pays je vais me réunir avec les fédérations et le dossier des sélections nationales de handball sera en tête des priorités. L'intérêt de l'Algérie doit passer avant toute autre considération», a insisté le ministre de la Jeunesse et des Sports qui a rendu visite à l'équipe nationale d'escrime à la salle d'échauffement du Palais des Sports de Kintélé.

Eliminatoires de la CAN 2017/Lestho-Algérie aujourd'hui à 16h Les Verts pour confirmer la bonne entame

La sélection nationale de football affronte cet après-midi à 16h le Lesotho dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2017 qui auront lieu au Gabon. Le stade Setsoto de Maseru sera le théâtre d'une chaude explication entre les Verts, favoris de ce groupe et la formation locale du Lesotho.

Par Mahfoud M.



Les Verts prêts pour le match

Les Verts qui disposent déjà de trois points, suite à leur premier succès à domicile lors de la première journée face aux Seychelles sur le score sans appel de (4/0), souhaitent confirmer leurs prétentions d'arracher le billet qualificatif le plus vite possible, tandis que le petit royaume du Lesotho tentera de lui tenir tête. La rencontre est déséquilibrée à première vue, mais le football nous a appris qu'il faudra toujours rester sur ses gardes. D'ailleurs, les gars du Lesotho pro-

mettent de se donner à fond et de ne pas baisser la garde quoi qu'il arrive. Pour les Verts, il s'agira de jouer avec prudence et de ne pas se découvrir. Avec les absences de Sofiane Feghouli et Nabil Bentaleb, les Fennecs seront quelque peu handicapés dans l'entre jeu, mais le coach national, Christian Gourcuff, aura certainement les solutions qu'il faut pour les remplacer. D'ailleurs, il songe à faire confiance à Mesloub dans l'entre-jeu, et Boudebouz pour le poste de meneur de jeu. Pour ce qui est

de l'animation de l'attaque, elle sera confiée au duo Slimani-Brahimi qui se chargeront de mener les offensives de l'EN. Pour le coach national, il s'agit de confirmer son statut de favori et c'est pour cela qu'il jouera l'attaque à outrance. Seul hic pour les Verts, c'est l'état de la pelouse jugée catastrophique et qui risque d'handicaper les joueurs de l'EN qui ne sont pas habitués à jouer sur du gazon synthétique, surtout pour les éléments évoluant en Europe.

M. M.

Boudebouz ne jure que par la victoire

Le milieu offensif de la sélection algérienne de football, Ryad Boudebouz, a affirmé que les Verts n'auront «aucune excuse» ce dimanche face au Lesotho, car condamnés à gagner ce match, comptant pour la 2e journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2017 (groupe J).

«Nous sommes face à un sérieux défi, mais il faudra absolument l'emporter, car nous n'aurons aucune excuse dimanche. Pour cela, nous serons appelés encore une fois à faire l'effort nécessaire, en nous basant sur nos points forts, pour sortir victorieux», a espéré le nouveau meneur de jeu de Montpellier (Ligue 1/France) lors d'une zone mixte.



«Cette rencontre a été préparée dans les meilleures conditions possibles. Je pense que le staff technique a

bien fait de programmer ce stage d'acclimatation en Afrique du Sud et, au risque de me répéter, tous les ingrédients sont désormais réunis pour repartir d'ici avec les trois points», a-t-il ajouté. Appelé à donner son avis sur la pelouse synthétique sur laquelle vont se produire ses camarades dimanche (à 15h00 locales), Boudebouz à évité de top s'étaler sur ce sujet.

«La nature du terrain ne devrait pas constituer un handicap, surtout que nous sommes prêts à faire face à n'importe quelle situation», a-t-il rassuré avant d'ajouter : «Nous avons visionné une vidéo du match Ethiopie - Lesotho et je pense que c'est une bonne chose, car il est toujours bon d'avoir une idée sur son adversaire».

Supercoupe de Handball

La JSE Skikda remporte le trophée

La JSE Skikda a remporté la Supercoupe d'Algérie de handball (messieurs) en s'imposant devant le CRB Baraki sur le score de 22 à 21, mi-temps (12-10), vendredi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Avec ce succès la JSE Skikda entame de fort belle manière cette nouvelle saison, avec un deuxième trophée à son actif après le titre de champion d'Algérie de la saison 2014-2015. Pourtant les Skikdis ont raté le début de match laissant le CRB Baraki, vainqueur de la Coupe d'Algérie, prendre cinq buts d'écart (7-2) en seulement dix minutes de jeu, ce qui a poussé l'entraîneur de Skikda, Farouk Deheli, à prendre un temps mort pour rameuter ses troupes. Les coéquipiers de Boukhhmis se sont ressaisis et sont revenus dans le match en profitant notamment de l'infériorité numérique de Baraki. Skikda a recollé au score (7-7) à la 20e minutes avant de passer devant (12-10) à la mi-temps. Au retour des vestiaires les deux équipes font jeu égal sans qu'aucune des deux formations n'arrive à prendre l'avantage sur l'autre, (18-18) à l'entame des dix dernières minutes, moment choisi par les Skikdis pour accélérer et prendre un écart de trois buts (21-



18). Les joueurs de Baraki ont tenté un dernier baroud d'honneur pour revenir au score dans les ultimes minutes mais les joueurs de Skikda avec beaucoup d'expérience ont su gérer les dernières possessions et conclure avec une victoire (22-21). Le capitaine de la JSE Skikda Tarek Boukhhmis s'est montré très heureux après le sacre de son équipe, estimant que cette victoire est de bonne augure pour la nouvelle saison durant laquelle son équipe compte jouer les premiers rôles. En ouverture de la Supercoupe, un match de gala a eu lieu entre les sélections nationales de 1980 et de 1990. Cette dernière s'est imposée par (21-17). Le coup d'envoi du championnat d'Algérie «Excellence» de handball, saison 2015-2016, sera donné le week-end prochain.

AS Monaco

Bahlouli ne jouera pas l'Europa League

L'attaquant de l'AS Monaco (Ligue 1 française) Farès Bahlouli ne participera pas à la phase de poules de l'Europa League 2015-2016, faute d'une licence lui permettant de disputer cette compétition, a indiqué vendredi le club de la Principauté. L'entraîneur Leonardo Jardim ne pouvait engager que 21 joueurs en Europa-League cette saison et il a dû «sacrifier Farès Bahlouli et Rony Lopes (19 ans) pour pouvoir qualifier Joao Moutinho et Fabio Coentrao», a expliqué la direction des Rouge et Blanc.

Bahlouli (20 ans) est arrivé l'été dernier à Monaco, en provenance de l'Olympique Lyonnais contre un chèque de 3 millions d'euros. Mais il n'a pas encore réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle équipe,

avec laquelle il n'a disputé qu'un seul match de Ligue 1 cette saison. Le technicien portugais Leonardo Jardim a donc préféré qualifier d'autres joueurs en Europa League, notamment, Joao Moutinho et Fabio Coentrao, considérant qu'ils pourront peut-être apporter un plus à l'équipe. Outre Bahlouli et Lopes, deux autres recrues estivales, Helder Costa et Gabriel Boschilia, n'ont pas bénéficié d'une licence pour participer à la phase des poules de l'Europa League.

La liste monégasque pour cette compétition se limite donc à Subasic, Nardi, Fabinho, Coentrao, Carvalho,



Wallace, Echijeille, Raggi, Touré, Dirara, Moutinho, B. Silva, Bakayoko, Pasalic, A. Traoré, L. Traoré, Lemar, Toulalan, Carrillo, Cavaleiro et El Shaarawy. Bahlouli compte parmi les joueurs algériens, issus de l'émigration, qui intèressent le sélectionneur national, Christian Gourcuff, dans sa quête de renforcer les rangs des «Verts» par de nouveaux jeunes talents.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Les droits humains ignorés des droitsdelhommistes

Par Nazim Rochd

Au nom de certains droits de l'homme, souvent appuyés par une foule d'ONG et légiférant à leur guise, les Etats-Unis et leurs satellites, ont usé de leur «droit d'ingérence», pour détruire, démembrer ou semer le chaos, en Yougoslavie, en Afghanistan, en Irak, au Soudan, en Côte d'Ivoire, en Libye, en Syrie, en Ukraine. Les droits de l'homme dont il s'agit sont très ciblés. Ils semblent relever exclusivement du Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP), si l'on se limite à la naïveté de considérer que les pays de l'OTAN sont des chevaliers servants de l'humanité en détresse et que leurs agressions n'ont pas pour but d'asservir les peuples visés. Soulignons, au passage, que le PIDCP peut ne pas avoir cours chez les champions de l'ingérence. Ceci de l'aveu même d'une ONG bien en vue. C'est Andrea Prasow juriste auprès de Human Rights Watch qui déclare que «les Etats-Unis se considèrent comme un pays de premier plan en matière de droits civils et politiques, mais leur bilan est plein de défauts et de contradictions» et qu'«ils ont encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir prétendre que leurs pratiques sont conformes à leurs discours». Constatons que Prasow ignore sciemment que les pratiques dont il parle vont bien au-delà du «discours» et qu'elles sèment mort et désolation. Mais là n'est pas son rôle. Abordons, maintenant, l'autre volet des droits de l'homme, celui-là qui n'apparaît jamais, ni dans le «discours»

atlantiste, ni dans les cris des ONG «droitsdelhommistes». Depuis 1966, les Nations unies sont dotées du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Un pacte que les Etats-Unis ont refusé de parapher. Nous savons pourquoi. Le PIDESC stipule des droits qu'ils ne défendent pas et qui sont en contradiction avec le système qu'ils travaillent à imposer au monde. Ces droits les voici : «Le droit à un niveau de vie suffisant (alimentation, logement, vêtements, chauffage, éclairage, équipements divers etc.), le droit à l'éducation, le droit au travail dans des conditions justes et favorables, les droits syndicaux et de grève, le droit à la santé, le droit de participer à la vie culturelle et de bénéficier du progrès scientifique». Pas question de mobiliser des activistes sur ces sujets, au risque de se mettre en tête de la liste des contrevenants et, surtout, de mettre le capitalisme au ban des accusés, en tant que responsable de tous les maux qui affectent des milliards d'exclus des richesses produites et de l'accès au minimum vital. A cet égard, il ne faut pas s'étonner que les dispositions du PIDESC ne connaissent pas la même publicité et la même mobilisation que celle du PIDCP. Car il sera loisible, par exemple, aux Etats soumis à l'arme de la dette de le faire valoir pour refuser les conditions du FMI en particulier, qui constituent ouvertement une série de violations des droits humains élémentaires, qui rendent inaccessibles les droits civils et politiques, tant chantés.

N. R.

Zemmouri

Un mort et deux blessés dans un accident à la forêt du Sahel

UN GRAVE accident de la circulation a eu lieu hier à 5 heures à la forêt du Sahel à Zemmouri, à 12 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdes, a-t-on appris d'une source de la Protection civile. Le bilan de cet accident fait état d'un mort et 2 blessés.

Cet accident est survenu sur une route en pleine forêt. Le véhicule en excès de vitesse a perdu le contrôle de son véhicule avant de percuter de plein fouet un arbre. Le chauffeur est mort sur le coup et les autres occupants sont sortis indemnes avec quelques légères blessures, a indiqué notre source. La victime D. Rachid âgé de 26 ans a été évacuée à la morgue de l'hôpital de Thénia par les services de la Protection civile ; quant aux deux autres blessés ils ont été admis à la polyclinique de la ville où ils ont été pris en charge par le personnel de garde. Une brigade de la Gendarmerie nationale s'est rendue sur les lieux du drame. Lesquels ont ouvert une enquête pour déterminer les causes du sinistre. Selon une source, l'alcool serait la principale cause de l'accident.

A.K.

PLUS DE 8 MILLIONS D'ÉLÈVES
REPRENDRONT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE
AUJOURD'HUI



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ils ont été charriés par Oued Soummam à Béjaïa

Des milliers de poissons morts rejetés par la mer

■ D'importantes quantités de poisson mort de la variété «Bouri» ont été rejetées hier par la mer. Le poisson a été découvert par des citoyens au niveau des rivages de la plage d'El-Meghra et du village touristique CapriTour (Boukhelifa), à quelques encablures de Tichy.

Par Hocine Cherfa

Le poisson dont l'origine de la mort n'est pas encore déterminée est charrié par les crues de Oued Soummam. Alertés à ce sujet, la direction de la pêche et des ressources halieutiques et les services de l'environnement de la wilaya de Béjaïa ont dépêché des équipes de Blanche-Algérie afin de ramasser les poissons morts et sensibiliser les citoyens à ne pas les consommer à cause de leur dangerosité sur la santé humaine. Un appel a été lancé aussi aux pêcheurs, notamment aux petits métiers afin de ne pas le pêcher et le vendre au

consommateur avant de découvrir l'origine de leur mort. Une commission d'enquête, composée de représentants de la direction de la pêche, de l'environnement, des forêts s'est rendue au niveau de Oued-Soummam pour déterminer les causes de la mort de ces poissons. Des analyses devraient être effectuées à ce propos. Il y a lieu de rappeler que des centaines de poissons, dont des carpes, des anguilles et barbots, ont été trouvés morts,

sur les berges de l'Oued Soummam à hauteur de l'entrée est de la ville de Sidi-Aïch, en septembre 2014. La cause de la mort du poisson était une asphyxie due à un manque d'oxygène dans l'eau générée par la vase charriée par les crues suite à des orages intervenus durant la même période de l'année.

H. C.

Tichy

Un individu arrêté pour vol de 90 millions

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tichy a mis fin aux agissements de G.H.M, âgé de 58 ans, résidant à Tichy et originaire de Batna. Ce dernier a été arrêté à la cité Bensaid de Tichy suite à une plainte pour vol de la victime Aâ. N. 34 ans. L'individu est recherché pour vol de 90 millions de centimes. Trois mandats

d'arrêt sont déjà prononcés à son encontre pour des affaires de drogue dans lesquelles il est impliqué. «Son arrestation est intervenue en un temps record», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'individu a été présenté devant le parquet de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire.

H.C.

Entre Tipaza et Aïn Defla

Un abri contenant des bombes artisanales et des munitions détruit par l'ANP

UN ABRi contenant 17 bombes de confection artisanale et des munitions a été détruit vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), près de la zone de Tadjemount au niveau des frontières entre Tipaza et Aïn Defla, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage près de la zone de Tadjemount au niveau des frontières entre Tipaza et Aïn Defla (1^{re} Région militaire), un détachement de l'ANP a découvert et détruit le 04 septembre 2015, un abri

contenant dix-sept bombes de confection artisanale, des munitions, des documents, des denrées alimentaires, des téléphones portables et d'autres objets», a précisé la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a déjoué une tentative de contrebande de 15,75 tonnes de denrées alimentaires et 800 litres de carburant chargés à bord de 2 camions», a ajouté le communiqué du MDN.

R. T.